

ETZLING

N°48

LE BULLETIN MUNICIPAL

2024



Sommaire

1 à 2 Editorial et sommaire

3 à 6 L'état civil

7 à 23 Les infos communales

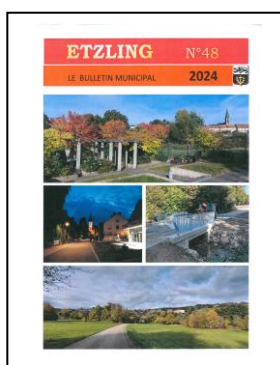
24 à 30 Les travaux

31 Le fleurissement

32 à 39 Patrimoine

40 à 43 Vie associative

44 Informations diverses



BULLETIN MUNICIPAL N°48/2024

Téléchargeable sur le site
Internet de la commune

<http://www.etzling.info/actualites.html>

Equipe de rédaction :
HAMM Simon
FURGAL Joseph
BOUSENDORFER Nicole

Edito du Maire

Mes chers concitoyennes et concitoyens,



Mes adjoints, mon conseil municipal et moi-même, nous avons démontré tout au long de l'année 2023, notre extraordinaire capacité de créer, réagir, rebondir, malgré une année économique et sociale difficile, où de nombreux repères sont bousculés ce qui conduit notre politique publique locale à la prudence. C'est dans ce contexte difficile que nous devons à la tête de notre commune prendre nos responsabilités et agir pour le bien commun. L'année 2023 a, certes, été difficile, toutefois nous avons pu réaliser en grande partie les travaux programmés qui se composent pour les plus importants à la réalisation d'un nouveau pont sur la Waeschbach, rue de Kerbach, la réalisation d'un chemin piéton reliant la salle polyvalente, les écoles, le stade de football à la rue de Stiring-Wendel, la suite des travaux pluriannuels de l'éclairage public, en remplaçant les luminaires par des LEDS, pour le reste, je vous invite à parcourir ce nouveau numéro, où vous trouverez le bilan de l'année.

Malheureusement, 2023 n'a pas vu la réalisation de la rénovation dans le cadre du programme des économies d'énergie de notre école primaire et maternelle, faute d'obtention des subventions nécessaires, liée au retard pris dans les études techniques et administratives, ainsi que la complexité du montage du dossier. Mais rassurez-vous, ce chantier devrait démarrer au cours du deuxième trimestre 2024, pour une finition en fin d'année. Nous voici donc à l'aube de 2024, année que beaucoup qualifient déjà de difficile sur le plan social et économique. Mais je ne perds pas de vue, que c'est bien sûr l'inflation galopante qui nous inquiète le plus. Cette situation fragilise l'équilibre du budget communal, et nous demande d'ajuster nos projets en prenant les décisions nécessaires, afin d'éviter d'augmenter les taxes des ménages. Mais restons positifs, allons de l'avant, ne nous laissons pas abattre, ni envahir par la morosité, mais bien au contraire réagissons.

Alors abordons avec sérénité l'année 2024, et voyons ensemble le programme des investissements que nous avons élaboré avec la commission des travaux : en priorité la rénovation des écoles, la démolition de l'ancien bâtiment BOUR, et la création de la plate- forme devant recevoir la nouvelle construction, la réfection de la fontaine, le remplacement des derniers luminaires public par des LEDS, idem pour le gymnase, l'installation de nouvelles caméras de surveillance rue de Stiring, rue Sainte croix, devant l'église, et Voie Romaine, installation d'une nouvelle porte d'entrée à l'église.

Bien entendu ces travaux sont conditionnés par l'obtention des subventions.

A toutes et à tous, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024. Qu'elle vous apporte ce qu'il y a de meilleur pour vous et votre entourage.

Jean-Luc JEHIN

Maire d'ETZLING

L'état civil

Les naissances

SAPINA Gabriel, le 31 janvier 2023 à FORBACH
AIT EL HANAFI Jennah le 25 février 2023 à FORBACH
SGHIR Asma le 5 avril 2023 à FORBACH
BONHOMME Adam le 27 juillet 2023 à FORBACH
HOUDE Emilie le 6 août 2023 à NANCY
RINGLER Milann le 17 août 2023 à FORBACH



Les décès

KISSEL Irène, veuve PIETYRA décédée le 7 janvier 2023 à ETZLING
ARBOGAST Hélène veuve VAUTRIN décédée le 9 janvier 2023 à ETZLING
CHANUT Guy décédé le 24 janvier 2023 à FORBACH
BOUR René décédé le 6 février 2023 à ETZLING
CAMINATI Ida épouse JACQUES décédée le 4 mars 2023 à SARREGUEMINES
KNOBE Hildegard veuve DIEHL décédée le 26 mars 2023 à ETZLING
SIMON Pierre décédé le 14 avril 2023 à ST AVOLD
TOBOLA Yannick épouse DAUSEND décédée le 7 octobre 2023 à SARREGUEMINES
MULLER Joseph décédé le 10 novembre 2023 à ETZLING



Les mariages

BONHOMME Matthieu et OULKISSAN Sara
Le 20 mai 2023



CRENN Anthony et ATTARDO Katia
Le 22 juillet 2023

PALUMBO Anthony et KLEIN Déborah
Le 2 septembre 2023



BOUR THIBAUT et SCANU Désirée
Le 30 septembre 2023



MAYER Matthieu et ZEH Océane
Le 14 octobre 2023

Noces d'or

Le 16 mars 1973, M. et Mme LEMMES Bernd et Violette, voie Romaine
Le 27 avril 1973 M. et Mme FINCK René et Marie Claudette, rue de la Forêt
Le 24 mai 1973, M. et Mme KLEIN Gilbert et Gabrielle, rue de la Montée



Le 15 juin 1973, M. et Mme VALLE Léonardo
et Marie-Hélène, rue de Stiring-Wendel

Le 06 juillet 1973, M. et Mme MEYER Jean-
Louis et Marie-Claire, rue de Spicheren



Le 14 août 1973, M. et Mme NEUFANG Volker et Simone , rue de Chatellaillon

Noces de Diamant

Le 26 juillet 1963, M. et Mme RENAULT
André et Anne-Marie, rue de Kerbach





Le 18 octobre 1963, M. et Mme SCHMITT
Jean-Marie et Astride, rue des Moulins

Doyen et doyenne de la commune



M. BOUSENDORFER Aloyse, né le 20
juin 1928 à ETZLING entouré de ses
enfants et d'une délégation municipale.



DOYENNE

Mme KNOBE veuve DIEHL Hildegard née le 6 mars 1923 qui a fêté ses
100 ans.

Elle est malheureusement décédée le 26 mars 2023 à ETZLING

La nouvelle doyenne est Mme OSTER Anne née HAMM le 11 juillet 1927 à
ETZLING

Les dates à retenir et Infos pratiques

EMPLOIS SAISONNIERS

CANDIDATURES 2024

Candidature à adresser à Monsieur le Maire

17 rue des Moulins 57460 ETZLING

Avant le 1^{er} juin 2024

Conditions :

- Etre majeur
- Etre étudiant
- habiter à ETZLING ou dans les communes voisines
- Postuler pour la première fois (pour les autres s'il reste de la place)



- Etre en possession du permis de conduire si possible
- Emploi : Agent Technique d'Entretien
- Durée : minimum 15 jours, maximum 1 mois (suivant la charge de travail et le nombre de postulants)

Distribution des sacs multiflux

La prochaine distribution de sacs multiflux organisée par le Sydème aura lieu le mercredi 11 septembre 2024 de 14h00 à 19h00 à la salle polyvalente.

Horaires d'ouverture de la mairie.

La mairie est ouverte aux horaires suivants :

Lundi de 10H00 à 12H00

Mardi de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00

Mercredi de 10H00 à 12H00

Jeudi de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00

Vendredi de 10H00 à 12H00

En cas d'impossibilité de venir en mairie pendant ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du Maire ou des Adjointes, (tél : 03 87 87 43 37)

Les horaires d'ouverture de la poste restent inchangés, à savoir de 10h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE

	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre		Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	
LUNDI		14h00 à 18h00		14h00 à 17h00
MARDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
MERCREDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
JEUDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
VENDREDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
SAMEDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00

Rappel : Recycler est un geste citoyen qui est fait pour respecter la nature.

Déchetterie :

Vous avez droit à 36 passages gratuits par an.

Vous pouvez également vous rendre dans n'importe quelle autre déchetterie de l'agglomération, quel que soit votre lieu d'habitation, soit à Behren-les-Forbach, Diebling, Forbach (Marienau), Rosbruck ou Stiring-Wendel.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte du SYDEME

COLLECTE DES PNEUS USAGES

Consciente des difficultés pour certains particuliers disposant de pneus usagés de s'en débarrasser, la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France a décidé de proposer un nouveau service de collecte mensuelle. Ce service est gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération, avec une quantité limitée à 8 pneus par Sydem'pass et par an (pneus de voitures, moto et quads uniquement, propres et déjantés). Pour toute collecte de pneus supplémentaires, le service sera facturé à l'utilisateur 2.50 euros par pneu et ce, afin de couvrir la collecte, le transport et le traitement.

Cette opération se déroulera sur le parking visiteurs de la communauté d'agglomération tous les premiers mercredis du mois de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 17h30.



BOIS DE CHAUFFAGE

Les forêts de la commune sont gérées par le technicien forestier territorial de l'ONF qui réside à Spicheren.

La secrétaire de mairie enregistre vos inscriptions :



- Pour les fonds de coupe
- Pour le bois de chauffage en stère.

CHASSE

La chasse est ouverte toute l'année, de ce fait les usagers sont tenus de rester sur les chemins et de garder leur animal sous surveillance et de préférence en laisse.



LOCATION DES SALLES

Les trois salles communales sont proposées à la location :

- La salle du Club-House rue du Plateau
- la salle de la cantine
- la salle des fêtes de la salle polyvalente

Ces deux dernières salles sont proposées à la location avec ou sans la cuisine

En complément de la salle des fêtes la salle de sport peut y être adjointe.

Les tarifs et disponibilités peuvent être obtenus directement à la salle des fêtes au :
03.87.85.27.23
Ou en mairie.



Citoyenneté.

BRUITS ET VOISINAGES

Afin d'assurer la tranquillité publique un arrêté municipal limite les travaux bruyants pendant les horaires définis ci-après :

- les jours ouvrables : de 08h00 à 12h00 et 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



STATIONNEMENT des véhicules :

Rappel,

Les trottoirs sont réservés aux piétons et le stationnement des véhicules garés de manière



gênante y est interdit conformément à l'article R 417 -10 1 du Code de la Route.

STOP AUX DEPOTS SAUVAGES ET AUX INCIVILITES

Les déchets que nous retrouvons régulièrement dans la nature constituent un véritable danger pour l'environnement. Des masques, des canettes, voire des bouteilles sont régulièrement retrouvés dans les fossés et les champs longeant les rues. De même, les poubelles installées dans la commune sont régulièrement obstruées par des



sacs de couleur vert-orange-bleu déposés par des administrés. Une caméra autoportée sera acquise par la commune et sera installée et déplacée régulièrement dans le but d'interpeller ces personnes qui déposent leurs déchets ménagers dans des poubelles communales.

NOS AMIS LES BETES

Lors de vos sorties, vous devez tenir votre chien en laisse et veiller à ce qu'il ne fasse pas ses besoins sur le trottoir, les places publiques, les espaces verts et les aires de jeux pour enfants.

Concernant les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories, nous vous rappelons que les propriétaires doivent être en possession d'un permis de détention pour leur animal. Ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.



Pour la propreté du village et le bien-être de tous, merci de ramasser les **DEJECTIONS** de votre chien.

ENTRETIEN ET DENEIGEMENT

Tout propriétaire, locataire a l'obligation de balayer, nettoyer et débroussailler les abords de son immeuble chaque fois que nécessaire. Il est tenu de couper les branches de ses arbres et haies lorsqu'elles débordent sur le terrain voisin ou le domaine public.

A défaut sa responsabilité peut être engagée en cas d'accident.



En période hivernale, il convient de déblayer les trottoirs et surtout d'éviter d'évacuer la neige sur la route

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement en mairie est obligatoire pour les jeunes Français dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. L'attestation remise vous sera réclamée à tout examen ou concours.

Conservez-la précieusement.

VIE COMMUNALE

Etude Thermique

Au début du mois de janvier, la commune a fait savoir par publication qu'elle organiserait une réunion en collaboration avec M. MEHLINGER de l'A.D.I.L. et de la Maison de l'Habitat de Forbach en vue de faire des économies d'énergie au niveau du chauffage.

Les personnes intéressées par cette étude thermique ont été invitées à s'inscrire en mairie. A l'issue du délai d'inscription, M. MEHLINGER a traversé le village et a pris des vues à l'aide d'une caméra thermique de leur maison.

Le premier février 2023 la réunion s'est tenue en mairie avec présentation des photos prises et des travaux à entreprendre pour éliminer les ponts thermiques ou les lieux de déperdition énergétique. M. MEHLINGER a ensuite présenté la liste des travaux qui peuvent être entrepris sur les maisons et les différentes aides qu'il est possible d'obtenir.



Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune d'ETZLING entre la ville et GRDF

La commune dispose d'un réseau de distribution publique de gaz naturel et fait partie de la zone de desserte exclusive de GRDF. Les relations entre la commune, en sa qualité d'autorité concédante, et GRDF, son concessionnaire, sont formalisées dans un traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel **pour une durée de 30 ans**.

Ce traité étant arrivé à échéance, la commune a rencontré GRDF en vue de le renouveler. Le nouveau contrat de concession a été signé en date du 6 juin par le Maire, Jean Luc JEHIN et Sophie WAHL la conseillère collectivités territoriale Moselle de GRDF.

La convention de concession précise le périmètre communal concédé, la durée de concession, fixée à **30 ans**, ainsi que les modalités de son évolution.

Il est à noter que la concession dispose de 6,3 km de canalisations gaz et permet la distribution de gaz à 255 foyers sur Etzling.

La signature du contrat en mairie d'Etzling le 5 juin.



Participation citoyenne.

Le 3 mars, en collaboration avec la gendarmerie de Behren, la commune a effectué une réunion publique animée par le Major RUIZ de la brigade de gendarmerie de BEHREN LES FORBACH en vue de sensibiliser les citoyens aux phénomènes de délinquance et les informer des actes élémentaires de prévention à adopter : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...et en finalité de les associer à la protection de leur environnement.

La réunion s'est soldée par l'adhésion de 15 personnes au dispositif et elles ont signé un engagement volontaire. Après validation de leur engagement, un protocole a été signé entre le maire, le Sous-Préfet et le commandant de la compagnie de gendarmerie de Forbach.



Ce dispositif n'est pas figé et toute personne désirant y adhérer peut s'inscrire à tout moment en mairie où toutes les informations sur ce dispositif leur seront fournies.

CEREMONIES

Le 6 janvier le maire a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel communal et des conseillers municipaux.



Le 8 mai 2023



La cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 a réuni les Anciens Combattants, les élus locaux, les sapeurs pompiers, un représentant de la gendarmerie, les écoliers et les habitants du village. La célébration s'est déroulée devant le monument aux morts où le maire a lu le message du ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire. Les élèves de l'école primaire du Loeberg ont lu le message de l'Union Française des

associations de Combattants et de Victimes de Guerre. Le dépôt de gerbes effectué par le maire et le président des Anciens Combattants a été suivi par la prestation des musiciens du Brass Band de Kerbach.

Pour clore la cérémonie, des écoliers ont entonné F.R.A.N.C.E. de Candice Parise.



Le 11 novembre 2023

La cérémonie s'est déroulée sur la place du monument aux morts où un hommage a été rendu aux victimes de la Grande Guerre. Le maire et les écoliers ont lu la lettre du ministre des Anciens Combattants et de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre avant le dépôt de gerbes. Les personnes présentes se sont ensuite retrouvées sur invitation du Maire au pot de l'amitié servi au Café Meyer.



MANIFESTATIONS

Repas des aînés.

Le 5 novembre, les aînés ont été honorés par la municipalité et ils se sont retrouvés à la salle polyvalente autour d'un repas préparé par le traiteur SCHMITT de Woelfling-les-Sarreguemines. La journée a été rehaussé par les musiciens BOTZ Laurent et CIMIC Laurent de Schoeneck.



INFORMATIONS DIVERSES

La crèche : un enchantement pour petits et grands.



Saluons le dévouement des bénévoles (Jeannot Greff, René Finck, Gérald Greff et Jeannot Gamel) qui œuvrent chaque année afin de monter une belle crèche à l'église.

Plusieurs heures sont nécessaires pour la mise en place des sapins, du socle, des lumières, de la grotte et enfin des personnages.

Un grand merci à ceux qui perpétuent cette tradition.

Installation d'une Graphothérapeute et d'une Sophrologue.

Un des logements de l'ancien presbytère sis au 2 A1, rue des Champs à ETZLING a été réaffecté en local professionnel et a été loué à **Mme MALPARTY Laurence** qui y a ouvert un cabinet de Graphothérapie, Gymnographie et Interprétation du dessin chez l'enfant et l'adolescent. **Mme SCHANG Psychologue et Sophrologue** s'est jointe à elle et y occupe également un bureau.

La graphothérapie s'adresse à toutes les personnes qui éprouvent des difficultés avec leur écriture manuscrite. Le plus souvent elle concerne les enfants et les adolescents se plaignant de douleurs lors de l'acte graphique, de ne pas pouvoir se relire, d'avoir une écriture perçue comme trop lente ou peu précise. Un bilan graphomoteur est alors réalisé et permettra d'orienter précisément la remédiation afin de retrouver une écriture fluide, confortable et lisible.

La gymnographie est une graphothérapie comportementale créée par Dominique VAUDOISSET (Graphologue, Graphothérapeute de renommée internationale) basée sur la projection du corps dans le mouvement et le tracé des 26 lettres de l'alphabet. Aussi, la gymnographie intègre les arts plastiques et les arts premiers dans la remédiation de l'écriture.

L'interprétation du dessin permet de mieux cerner la personnalité de l'enfant, d'observer son développement cognitif et moteur afin de l'aider à exprimer ses émotions et à développer sa confiance en lui.

Mme MALPARTY peut être jointe au numéro de téléphone suivant : 06.52.75.68.25

La sophorologie

Valérie SCHANG est psychologue et sophrologue. Elle a exercé le métier de psychologue de l'Education Nationale pendant 10 ans avant de se tourner vers la fonction actuelle de chargée de mission dans le domaine du handicap. Elle effectue également des actions en tant que psychologue : groupes de parole, cellule d'écoute, ateliers, sensibilisation, etc.

Qu'est-ce que la sophrologie ?

La sophrologie est une méthode psychocorporelle. Elle a été conçue par le professeur Caycedo en 1960 et a de multiples inspirations (méditation yoga, hypnose, etc).

Elle vise à harmoniser le corps et le mental. Elle favorise la détente, la concentration et la prise de conscience de soi. Elle permet d'acquérir une meilleure connaissance de soi et d'affronter les défis du quotidien avec sérénité.

Comment se pratique la sophrologie ?

Par le biais d'exercices de relaxation physique doux associés à la respiration et également en employant la visualisation positive. Plus vous pratiquerez régulièrement, plus vous obtiendrez des résultats rapidement et durablement. Elle peut se pratiquer en séance individuelle ou en cours collectif. Elle se développe également en entreprise.

Pourquoi pratiquer la sophrologie ?

La sophrologie possède un vaste champ d'intervention : que vous ayez besoin de gérer votre stress, d'accompagner un changement dans votre vie, de vous préparer à un évènement (permis, compétition sportive, examen, prestation orale), de favoriser votre concentration (etc.) ou tout simplement pour prendre soin de vous !

Les séances sont-elles remboursées ?

Certaines mutuelles prennent en charge un pourcentage de quelques séances, proposent un forfait, etc. Contactez votre mutuelle pour plus d'information.

Mme SCHANG vous reçoit à son cabinet à 57460 ETZLING

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous au : 07.69.47.04.21

Mme SCHANG à (gauche) et Mme MALPARTY



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTE DE FRANCE

Distribution bac poubelle à couvercle Jaune.

La communauté d'agglomération a effectué en porte à porte la dotation des bacs à couvercle jaune du 12 au 20 octobre. Ces bacs sont destinés à recevoir les nouveaux sacs transparents contenant les déchets recyclables. Les collectes se font le mardi, semaine impaire.

Ce bac ne sera pas pesé et il permettra le tri des emballages légers en remplacement du sac orange. Le reliquat des sacs orange sera repris lors des prochaines redotations.



VIE SCOLAIRE

Un changement au sein du corps enseignant pour la rentrée des classes 2023-2024 est à enregistrer. Mme JONAS enseignante de la grande section maternelle et du cours préparatoire nous a quittés suite à la fermeture d'une classe.



Départ de Mme JONAS pour l'école de Behren-Les-Forbach.

Les effectifs à la rentrée 2023-2024 :

Maternelle Mme GREFF	19 élèves
CP/CE1 Mme GUILLIEM	20 élèves
CE2-CM1 Mme HENNI	19 élèves
CM1-CM2 Mme BREIT	17 élèves
TOTAL	75 élèves

Vie scolaire

Les enfants ont fêté la chandeleur à l'école où des crêpes ont été confectionnées par les professeurs et les parents d'élèves.



Le 28 février, à l'occasion du carnaval, les enfants ont défilé dans les rues du village et ont été accueillis en mairie où un encas leur a été servi.



Le 14 avril 2023, les parents des élèves sont venus à l'école pour réaliser « un escape game » dans tout le village d'Etzling avec les élèves. Le groupe s'est dirigé vers la mairie, la rivière, l'arrêt de bus et dans la rue de la Forêt. A chaque énigme résolue, les enfants ont obtenu un indice leur permettant de trouver les œufs dans le village.



Le vendredi 5 mai, les pompiers de la caserne de Behren-lès-Forbach ont rendu visite aux élèves de CE2 CM1.





Ils ont répondu aux questions des élèves et les enfants ont été mis en situation d'intervention pendant laquelle leur réaction a été testée.

Les pompiers ont présenté leurs véhicules et le matériel s'y afférant.



Harcèlement scolaire.

Le premier juin, à l'initiative de la commune et en accord avec les enseignants, les gendarmes de la Brigade de Behren-les-Forbach sont venus au sein de l'école pour informer les enfants des classes de CM1 et CE2 sur les problèmes liés au harcèlement scolaire et des attitudes à adopter en cas de problème.

Dictée d'ELA

Le lundi 16 octobre, Mme Doris Resch adjointe au Maire a fait la dictée ELA aux enfants de CM1 et CM2 de la classe D'angélique BREIT.

Visite du Maire

Le 15 mai, dans le cadre du programme de CE2, le maire du village (Jean Luc JEHIN), ainsi que l'adjointe chargée des écoles (Doris RESCH), sont venus expliquer aux élèves en quoi consiste le travail de maire et comment est gérée une commune.



Le mardi 16 mai, Jean Marie Wacq a reçu les enfants à l'église d'Etzling afin de leur présenter l'instrument dont il joue tous les weekends: l'orgue.

Il leur a expliqué comment fonctionne cet instrument à vent puis leur a joué un morceau.

Jeudi 13 octobre, les élèves ont visité la boulangerie RUSSO de Spicheren avec démonstration de la fabrication du pain.



Les élèves ont également effectué une opération intitulée « Nettoyons la nature » dans le village avec ramassage des mégots, des canettes, des bidons de lessive, des chaussons, des bouteilles, gants, une ceinture, des mouchoirs, des cotons de tige, des tickets de caisse, etc.. Cette opération a été suivie d'un tri des déchets tel qu'il a été enseigné en cours de sciences.

Ils ont aussi participé à la course go Run For Fun. (Courir pour le plaisir)





La croix rouge a programmé une intervention au gymnase pour faire un rappel sur les gestes de premiers secours.

St Nicolas

Le 7 décembre, le St Nicolas, accompagné du Maire, M. JEHIN et son adjointe Mme RESCH, déléguée aux affaires scolaires est venu au groupe scolaire afin d'y distribuer les traditionnels sachets de friandises aux élèves. Il est passé dans les différentes classes pour gâter les enfants.

Les enfants non scolarisés et leurs parents ont été invités à venir prendre leur sachet à l'école maternelle.



Distribution à l'école maternelle.

Au cours préparatoire et cours élémentaire 1.



Au cours élémentaire 1 et cours moyen 1

Et au cours moyen 1 et 2



Le Périscolaire

L'accueil des enfants peut être assuré par le personnel communal à partir de 7 heures 30 les jours de classe et la garde peut se poursuivre de la fin des cours jusqu'à 18 heures.

Différentes activités sont proposées aux élèves, jeux, lecture, vidéos, etc...

Les tarifs du périscolaire sont inchangés depuis 2011. Pour utiliser les services périscolaires et la cantine, il faut préalablement avoir inscrit son enfant en mairie et avoir fourni un certificat d'assurance. L'inscription est à renouveler avant chaque rentrée scolaire.

Les tickets de la cantine et du périscolaire se réservent désormais sur le site internet dédié.

Garde du matin	7h30-7h50	0.90€ pour une garde
Cantine	11h30-13h30	5,65€
Garde du soir	16-18h	3,60€ avec goûter

Les cours d'anglais avaient repris à la rentrée et se sont arrêtés en fin d'année 2023 suite au départ de Mme MEISEL Charlotte. Ils ne sont pas repris pour l'instant faute d'avoir trouvé un enseignant.

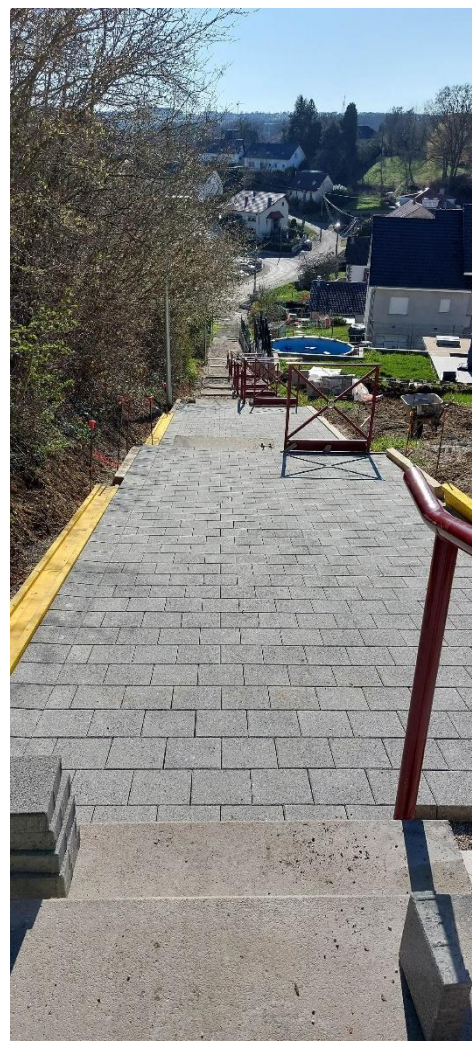
La surveillance et la distribution des repas est assurée par le personnel communal. Le repas est fourni par les Marmites de Cathy de Schoeneck depuis la rentrée scolaire de septembre 2020.

En moyenne 30 à 35 enfants font appel à ce service journallement.



Chemin piéton

Le chemin piéton reliant le stade de football à l'intersection de la rue de Ste Croix et de la rue Principale a été réhabilité par l'entreprise HMC d'Alsting. Des pavés ont été posés sur toute la longueur du domaine public.



Pont sur la Waeschbach (rue de Kerbach)

Les travaux de remplacement de ce pont fortement dégradé ont commencé au début du mois de juin par l'enlèvement de l'ancien pont et la préparation du chantier. Les travaux ont été effectués par la société IRION de Sarre-Union sous le contrôle du bureau d'étude SOCOTEC de Forbach. Les travaux suivants se sont alors enchaînés :





Mise en place des micropieux afin de stabiliser l'édifice.



Construction des murs de soutènement.



Mise en place du tablier du pont et préparation des contreforts



Préparation de chantier avant établissement du chemin piéton dans le prolongement du cimetière jusqu'au chemin menant aux étangs et à la piste cyclable.



La route a été ouverte à la circulation le 27 octobre après la pose des enrobés et la mise en place de la signalisation adéquate. La route reste cependant limitée à 3t5 en raison de la structure de la chaussée. L'ensemble des travaux s'est chiffré à la somme de : 199 541 euros, subventionnés par le département de la Moselle à hauteur de 60 000 euros et par l'Etat pour un montant de 80 162 euros.

Salle polyvalente

Remplacement de l'autolaveuse hors service par une nouvelle machine de marque KÄRCHER auprès de la société BERWALD de Stiring-Wendel.



Immeuble Caritas

Remplacement d'une chaudière dans l'appartement du deuxième étage par la société FG d'Etzling.

Eclairage public

Dans le cadre des économies d'énergie, la société R.2.E.I. d'Alsting a procédé au remplacement des composants des coffrets électriques de la rue des Moulins et de la rue de Behren avec intégration d'une horloge astronomique et d'un interrupteur permettant la coupure nocturne. Le renouvellement des autres coffrets électriques et le remplacement des lampes au sodium par des Leds est envisagé en 2024.



Aire de jeux de la rue de la montée.

L'entreprise AEL de Waldwisse a procédé au remplacement du filet d'escalade fortement dégradé.



Archives Communales d'ETZLING.

Les archives communales d'Etzling conservées en mairie s'étendent de **1896 à 2022**. Les archives plus anciennes (à partir de 1793) ont été déposées aux Archives départementales de la Moselle, à Saint-Julien-lès-Metz, en 1976 et 2006. Une partie des registres d'état-civil sont consultables en ligne <https://www.archives57.com>.



En mairie, les archives sont conservées dans un local dédié, équipé de rayonnages mobiles d'une capacité de 108 mètres linéaires. Sans fenêtres et doté d'une aération, le local présente une température moyenne de 19,6° pour une humidité relative de 43%. Ces excellentes conditions climatiques garantissent une bonne conservation du papier.

La municipalité a adhéré Le 1^{er} janvier 2023 au service mutualisé des archives de l'agglomération de Forbach, bénéficiant ainsi de 63 heures d'intervention de l'archiviste Lorène CEILLARD (en photo)

L'objectif était de faire le tri dans les archives et de mettre en place un outil de gestion à destination du personnel communal. L'archiviste a débuté sa mission en réalisant un **récolement**, c'est-à-dire un recensement de toutes les archives conservées en mairie, accompagnées de leur localisation. Le personnel communal dispose désormais d'un outil de recherche simple et précis, permettant de localiser rapidement les archives utiles à leur travail.

Dans un second temps, ce récolement a permis de repérer les archives éliminables en 2023.

Cette opération a permis de libérer près de 18 mètres linéaires dans le local à archives et de valoriser 660 kg de déchets papier et cartons.

Travaux réalisés par nos ouvriers communaux

Remplacement de l'abri de l'école maternelle en bois et vétuste par un abri neuf



Nettoyage des avaloirs et des grilles d'absorption des eaux de pluie.

Mise en place d'une plateforme et d'un banc avec une poubelle le long de la piste cyclable et piéton de la Waeschbach.



Au cours de la période estivale, les ouvriers communaux assistés par les emplois saisonniers, BOUR JB, DANIEL Arthur, KORNATZ Paul et SZYSZKA Hugo, ont repeint le marquage au sol des passages piétons, entretenu les espaces verts et nettoyé le cimetière.





Ils ont également profité de la construction du pont avec l'interdiction de circuler sur la route du Totenberg pour élaguer et nettoyer le bas-côté.



Dans le cadre du renouvellement des plaques de rues dégradées ou inexistantes, les ouvriers ont opéré aux changements qui s'imposaient avec le remplacement des panneaux, rue Abbé Reinstadler et rue du 18 Février et la mise en place de nouveaux panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération rue de Spicheren suite au vol des anciens panneaux.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui se donnent à cœur d'embellir le village en fleurissant leurs balcons et leurs parterres et les invite à persévérer dans leurs tâches.

Elle remercie également les services techniques de la commune et plus particulièrement les agents qui ont tout au long de l'année fourni un travail exemplaire afin que notre village se pare de ses plus belles couleurs.

Les membres de la commission des maisons fleuries ont pris des photos des maisons fleuries tout au long de l'année afin de les présenter au jury composé de trois membres du conseil municipal de Spicheren qui s'est réuni le 4 janvier 2024 pour désigner les lauréats.

Les lauréats 2023 sont :



GAMEL Ursule, rue des Moulins



BREIT Anne, impasse Bellevue



JAKIMOWITSCH Paul, rue de Châtelailon



BOUSCHBACHER Jean-Nicolas rue de Spicheren



FRENZLE Heinz
Impasse des Cerisiers



BREIT Benoit, rue Ste Croix

Les écoles d'ETZLING.



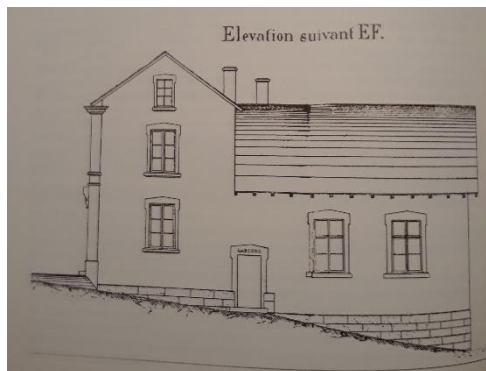
Avant la révolution française de 1789, l'école était principalement aux mains du clergé et réservée aux notables et à l'aristocratie. En 1791, un article de la Constitution stipulait qu'il serait créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite, pour les parties d'enseignement indispensables à tous les hommes. Mais, à la fin de la Convention, cette décision de principe fut reportée, le peuple, ni plus à Etzling qu'ailleurs, ne comprenait guère la nécessité de l'instruction et nos braves paysans pétitionnaient même pour la suppression des rares écoles primaires existantes, parce que, disaient-ils « ils sont dans l'impossibilité de se passer de leurs enfants et n'ont pas besoin d'avocat à la charrue ». Cet état d'esprit subsista même sous l'empire, quoique Napoléon, ayant organisé l'université, fit une place à l'instruction primaire, sans lendemain d'ailleurs.

La commune ne possédait d'ailleurs pas les revenus nécessaires pour payer le maître et, de plus, la population se désintéressait totalement de ce problème.

On sait néanmoins qu'en cette période en hiver, M. FERSING originaire de Wibersweiler en Sarre, un érudit du village a donné des cours aux volontaires qui le payaient en espèces et en nature.

Ce ne sera finalement que sous la monarchie de juillet avec GUIZOT François, Ministre de l'Instruction Publique que l'on s'occupera réellement d'organiser l'enseignement populaire. La loi de 1833 oblige alors toute commune à ouvrir au moins une école primaire.

Selon les archives, c'est en 1834-1835 que fonctionne à Etzling, la première école. La maison du Pâtre sise rue Abbé Reinstadler est acquise et une salle d'école y est aménagée au rez-de-chaussée. Un logement d'instituteur est également construit au premier étage. L'architecte retenu est M. SCHWARTZ de Sarreguemines. A l'achèvement des travaux les cours sont donnés par une Sœur du nom de CHEKOFF.



L'augmentation de la population nécessite en 1863 la construction d'une seconde école. En 1864-1865 elle est construite rue des Moulins par l'entreprise BOTZ Pierre de Forbach.

La réception des travaux a lieu le 15 mai 1867 et elle devient l'école des garçons. L'école rue de l'Abbé Reinstadler devient par la même occasion l'école des filles.

Etzling reçoit alors son premier maître d'école qui est logé au premier étage. Il reste jusqu'en 1870 date du début de la guerre Franco-prussienne.

Par le traité de Francfort du 10 mai 1871 une partie de la Moselle et l'Alsace sont annexées par le Reich et en 1872 la sœur est remplacée par une institutrice. Dès lors il y a deux enseignants au village, un instituteur et une institutrice qui se partagent le travail. L'école est alors obligatoire pour les filles de 6 à 13 ans et pour les garçons de 6 à 14 ans. Cependant, chaque enseignant a une classe mixte. Il n'y a que pour la gymnastique et le travail manuel que les enfants sont séparés suivant leur sexe. Ces deux disciplines étant obligatoires, l'institutrice regroupe les filles et l'instituteur les garçons.

Le 23 juillet 1873, Etzling compte 62 écoliers qui sont en majorité catholiques à l'exception de 2 juifs. Durant ces années, les enseignants changent sans cesse.

En 19 ans, 20 maîtres défilent à l'école rue des moulins.

- 1893 – 1894 Michel PERRIN
- 1894 – 1895 Alfred RAPP
- 1895 – 1896 A. MATHIS
- 1896 – 1903 Johann Peter BOUR
- 1903 (quelques mois) LUTZ
- 1903 – 1927 Michel BOUSSER

A l'école rue de l'abbé Reinstadler, l'enseignement est donné de 1892 à 1897 par Maria TAFFNER. Thérèse DEUTSCH lui succède jusqu'en 1907, puis vinrent les institutrices FLAUS et BUCHER.



Le 1^{er} Avril 1896 la commune d'Etzling obtient son indépendance après une sérieuse enquête administrative et se sépare de Kerbach.

En septembre 1901, la nouvelle commune décide d'agrandir l'école rue des Moulins afin d'y adjoindre deux pièces servant pour la mairie et les réunions du conseil municipal.



Les écoles fonctionnent normalement jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Lors de la signature de l'armistice, les troupes allemandes quittent les territoires occupés y compris l'Alsace et la Moselle.

En novembre 1918 ces régions retrouvent le giron Français, mais ce sera seulement le 28 juin 1919, lors de la signature du traité de Versailles que la rétrocession à la France de l'Alsace et la Moselle devient officielle. Ces territoires sont autorisés à conserver toutefois les quelques privilèges acquis pendant les années passées sous le régime Allemand. (Sécurité sociale, chasse, jours fériés, concordat etc...)

Pendant ces quelques années l'enseignement se poursuit dans les deux langues et souvent en allemand car il faut renvoyer les instituteurs en formation. La mixité des écoles est également abrogée. Les filles intègrent l'école rue de l'Abbé Reinstadler et les garçons celle de la rue des Moulins.

L'école des garçons rue des Moulins.

Après le décès de M. BOUSSER en 1927, Mlle LALOUETTE puis M. ERBS Emile prennent cette école en charge. En octobre 1928 arrive M. CUNY. Il reste en place jusqu'à sa retraite en 1934 et son passage a marqué les esprits pendant longtemps. Blessé grièvement pendant la guerre il avait gardé des séquelles et tous les après-midi, il s'asseyait sur sa chaise, mettait les pieds sur le premier banc et s'endormait doucement. Le signal, était alors donné par un des élèves quand sa pipe tombait sur le sol.

Alors la guerre était déclarée : ceux des premiers bancs attaquaient les derniers. Par mesure de précaution, ils avaient ouvert les fenêtres qui devenaient leurs issues de secours. Lorsque le chahut était à son comble, l'instituteur se réveillait, prenait son bâton et toute la classe fuyait par les fenêtres ouvertes. Les coups de bâton pleuvaient. Mais en prévision de cet événement, ils avaient préalablement entaillé le bâton en son milieu et lors du premier coup porté, il se brisait en deux. Le maître saisissait alors son arme de rechange, une règle métallique, pour corriger le dernier élève qu'il pouvait attraper. Un jour il envoya ainsi un enfant à l'hôpital.

L'école compte alors 34 écoliers. Son successeur, M. MOHR resta un an ainsi que M. WEISS.

M. HENRICH Emile prend son poste en 1936 et il reste en place jusqu'au 1^{er} septembre 1939, date de l'évacuation du village et de l'entrée en guerre de la France face à l'Allemagne. Au retour de l'évacuation un an plus tard après « eine Umschulung », il reprend les cours jusqu'en 1941. L'enseignement se fait à présent en langue Allemande, la Moselle étant intégrée dans le Troisième Reich.



M. HENRICH est muté à Francfort où il se marie en 1942 et il est remplacé par M. SCHNEIDER Aloyse jusqu'à la fin de la guerre. M. HENRICH reprend ensuite le flambeau jusqu'en 1963. Depuis de jeunes remplaçants se succèdent dans cette école, M. NIEDERLANDER, M. SCHIESSLER, M. WEISS....

L'école des garçons avec M. Niederlander en 1966.

L'unique salle de classe devient vétuste et nécessite beaucoup de travaux.

En octobre 1973, les élèves quittent définitivement cette école pour rejoindre l'école du Loëberg. Cette salle à présent désaffectée, est transformée peu à peu pour venir agrandir la mairie. Le rez-de-chaussée est aménagé en bureaux et un point « poste » est installé le 2 mai 1974. Les locaux sont répartis ainsi qu'il suit : l'accueil, le bureau de la secrétaire, le bureau du maire et un bureau dédié

aux adjoints du maire. L'étage est réaménagé après le départ du dernier instituteur et le logement est mis en location. L'ancienne salle de classe devient la salle du conseil municipal et des mariages.

Les locaux de la télédistribution seront aménagés par la suite au-dessus de cette salle.



La mairie après transformations.

L'école des filles rue de l'Abbé Reinstadler.

En 1930, deux sœurs enseignantes venues de St Jean de Bassel s'établissent à l'école des filles jusqu'en 1947. Plusieurs institutrices se suivent ensuite jusqu'en 1959.

L'école étant vétuste et ne disposant pas de préau ni de cours de récréation, (les enfants jouant dans la rue), le conseil municipal décide de la construction d'un groupe scolaire au Loëberg lors de la séance du conseil du 21 avril 1956. Les faits s'enchaînent ensuite assez rapidement.



Vue prise de la classe de l'école des filles en 1958.

Un appel d'offre à architecte est lancé et le 21 septembre 1957 le conseil prend connaissance de l'avant projet présenté par les architectes DRILLIEU, FAUQUE et FLAGEUL et accepte le projet de construction.

Le 5 juillet 1958, le conseil municipal approuve le dossier définitif de construction de l'école établi par M. FLAGEUL pour un montant de 16.675.963 Frs et passe le marché à M. MEYER Georges entrepreneur à Etzling. Un crédit spécifique est voté pour la mise en place d'un chauffage central.

Le 11 avril 1959, le conseil vote l'achat de trois parcelles pour la construction de l'école à Mrs. GREFF, MULLER et BOUSENDORFER.

Les travaux commencent rapidement et se poursuivent jusqu'au début de l'année 1960. Quelques crédits supplémentaires sont votés et l'école est opérationnelle pour la rentrée de septembre 1960.

La nouvelle école abrite les filles de 6 à 14 ans et les garçons de 6 à 8 ans en cours préparatoire. Dès son inauguration, Mme SCHWARTZ, directrice, se charge des grandes filles alors que la classe des petits (cours préparatoire mixte) est confiée à Mlle HELTCER qui est remplacée en 1964 par Mlle BREIT.



Année scolaire 1960-1961

L'ancienne école des filles, rue de l'Abbé Reinstadler, est désormais inoccupée mais le logement du premier étage continue d'être loué.

Le village prend de l'essor et sous l'effet du « Babyboom » le nombre d'enfants croît et les salles de classes sont à nouveau surchargées.

Le conseil municipal prend alors la décision de rouvrir l'ancienne école des filles qui est remise en service le 15 octobre 1963. La situation se stabilisant par la suite, elle referme ses portes deux ans plus tard.

Le seuil maximal du nombre d'enfants scolarisés étant toujours critique, le conseil municipal demande lors de la séance du 10 novembre 1967 la construction de trois salles de classe supplémentaires au Loëberg en agrandissant l'école existante.

La situation ne progresse pas jusqu'au 27 janvier 1973, date à laquelle le conseil municipal est invité à se prononcer sur la mixité des salles de classes à la demande de la Préfecture.

Le conseil est favorable à la transformation des deux écoles en écoles mixtes.

Le 15 septembre 1973, un courrier du Préfet adressé à M. BOUSCH, Sénateur et maire de Forbach, faisant l'intermédiaire, préconise de regrouper les classes primaires avec la mise en place de deux classes mobiles. Peu de temps après, ces bâtiments modulaires sont montés sur le parking à l'arrière de l'école. Les enfants de l'école des garçons rue des Moulins déménagent et vont occuper ces salles qui deviennent mixtes.



Cette situation provisoire devait être brève mais finit par durer.

Le 6 novembre 1975 le Préfet de la Moselle informe le conseil que la commune est inscrite au programme de 1976 pour la construction de deux classes élémentaires, ce qui entraînera la suppression des bâtiments démontables. Le conseil demande au préalable l'établissement d'un avant-projet à M. GOURSON, architecte.

Le 29 septembre 1976 le conseil est informé que faute de moyens, le projet est repoussé à l'année suivante. Le 19 novembre 1976 le conseil prend finalement la décision de construire ces deux classes.

Le projet est remis d'année en année et c'est finalement en 1985, qu'il est décidé d'agrandir l'école existante et d'y adjoindre une nouvelle aile avec deux salles de classe. Le terrain n'étant pas assez grand, il faut acquérir des terrains supplémentaires. La décision est prise le 23 mars 1985.

Le 9 avril 1985, le département propose à la mairie d'acquérir les deux classes mobiles pour le franc symbolique. Le conseil accepte.

Le 28 octobre 1988, le conseil confirme sa décision de construire une nouvelle aile et de procéder aux réparations nécessaires sur la structure existante. Il sollicite M. WIEST Denis architecte pour établir un avant-projet.

Le 2 décembre 1988 la commune se porte acquéreur du terrain nécessaire à cette extension auprès de M. GREFF Jean – DARBOIS.

Ensuite les choses s'accélérent. Le 3 février 1989, le contrat avec l'architecte est signé. Une nouvelle aile avec deux salles de classe et une salle de sport au sous-sol sont projetés. Le gros œuvre est confié à l'entreprise Meyer Georges d'Etzling.

Les travaux s'achèvent le 25 janvier 1990 et les enfants prennent possession des nouveaux lieux.

Plusieurs institutrices et instituteurs puis professeurs des écoles se sont succédés dans cette école, à savoir, Mmes DAHLEM, MEYER, ZINGRAFF, SCHEIDT, FRANK, VINCENT et bien d'autres.

Les salles amovibles seront démontées par la suite et remontées à Forbach.



L'école élémentaire de nos jours.

L'école de la rue l'Abbé Reinstadler étant à présent inoccupée, la commune décide de la raser en 1995 et l'espace créé est aménagé en parking qui englobe à présent une partie de la rue de l'église qui devient à cet endroit une impasse.

L'école maternelle et la maison Caritas.

Nous ne pouvons pas parler de l'école maternelle sans évoquer le « Caritas » qui nous a permis d'initier l'accueil des enfants en âge périscolaire, l'école n'étant obligatoire à cette époque qu'à compter de 6 ans.

En 1910, l'abbé Jacques HOFFMANN entreprend la construction d'une grande maison à l'adresse actuelle du 3 rue des Champs. Mlle RAPPIN Catherine finança une grande partie de cette demeure.

La construction fut achevée en 1912 et elle servait de séjour et de lieu d'enseignement à des élèves en difficulté ou à de jeunes séminaristes. L'abbé HOFFMANN et le docteur ZELL y ont donné des cours.

La première guerre mondiale, bouleversa les plans de l'abbé qui pour payer ses dettes s'engagea dans l'armée comme aumônier militaire.

A la fin de la guerre, l'abbé HOFFMANN est expulsé vers l'Allemagne par les autorités et la maison est mise sous séquestre.

L'abbé GAUER nouveau curé de la paroisse est chargé par l'évêque de s'occuper de cette maison tout en veillant à ce qu'elle conserve sa fonction d'origine.

A la fin de l'année 1921, l'abbé GAUER crée avec la population d'Etzling, l'association « Caritas » avec le but suivant :

« Participation physique et morale à la vie matérielle et intellectuelle du village, par enseignement, conférence et distraction offerts à la population, tenue d'une garderie avec notions d'instruction préscolaire, enseignement post scolaire de la jeunesse féminine et entretien d'une assistance médicale régulière et compétente dans la commune ».

La propriété fut alors achetée par cette association aux domaines qui étaient le liquidateur des biens placés sous séquestre et payée sous forme de bons de participation par les habitants du village. L'acte de vente date du 29 mars 1922.

Vue du Caritas.



Les voies furent posées et la même année, deux sœurs enseignantes et une sœur infirmière de st Jean de Bassel sont envoyées à la maison d'œuvre dite « Caritas ». Dans la salle du rez-de-chaussée divisée en deux parties on installa une école maternelle dès 1922 et une école ménagère l'année suivante. La seconde partie sert d'infirmierie.

Une de ces sœurs devint par la suite l'institutrice de l'école des filles jusqu'en 1948.

Les sœurs étaient payées par une cotisation des membres de la société rassemblant environ 120 membres.

L'école maternelle accueille à présent les enfants âgés de 4 à 6 ans dont les parents paient un montant de 15 frs par mois. L'enseignement y est très consciencieux.

Vue des jeunes femmes assistants aux cours de l'école ménagère après la première guerre mondiale.

En 1940 au début de l'occupation allemande, l'association du Caritas est dissoute et ses biens sont attribués à la National Sozialistische Volkswohlfart.



Les trois sœurs avaient quitté le village lors de l'évacuation et en 1940, seule la sœur infirmière est revenue à Etzling. A la fin de la guerre, les biens spoliés ont été restitués à l'association du Caritas et les deux sœurs enseignantes sont revenues à leur tour au village pour reprendre leur fonction.

En 1948, sœur Vèrène qui enseignait à l'école des filles quitte la commune et elle est remplacée par une institutrice d'Etat. Au Caritas tout continuait à fonctionner normalement jusqu'en 1959, année au cours de laquelle, les deux sœurs quittèrent le village en raison de leur âge.

Une année plus tard, au début de 1960, suite à l'intervention de l'abbé Becker, trois nouvelles sœurs de Peltres sont envoyées à Etzling. Les cours reprennent, mais après deux ans elles repartent à leur tour pour la rentrée de 1962-1963.



Vues des élèves de l'école du Caritas prises fin des années 1950 et début des années 1960.

La scolarisation en maternelle n'étant plus assurée, le conseil municipal, lors de la séance du 15 septembre 1962, demande la réouverture de l'école maternelle au Caritas.

L'abbé Becker entreprend plusieurs démarches qui restent infructueuses.

Le 12 janvier 1963, le conseil municipal, vu le départ des sœurs congréganistes et la fermeture de la maternelle et vu le nombre croissant d'élève, demande la construction d'une école maternelle avec un logement de fonction.

Les demandes sont faites en Préfecture mais restent sans réponse.

Le 13 juillet 1964, le conseil réitère sa demande vu qu'au Caritas les choses n'ont pas bougés et suite à une pétition d'une cinquantaine de parents. Le Préfet répond par courrier que la construction d'une école maternelle n'est pas susceptible d'être subventionnée dans un proche avenir, l'enseignement n'étant pas obligatoire avant l'âge de 6 ans.

Le premier octobre 1964, les démarches entreprises par l'abbé Becker portèrent enfin leurs fruits et deux sœurs sont affectées au Caritas à Etzling. Une pour l'école maternelle et la seconde comme cuisinière.

Les cours reprennent et le 29 janvier 1966 le conseil municipal leur octroie une subvention de 2000 frs.

Le 10 novembre 1967, le conseil municipal décide de la construction de trois classes primaires et d'une classe maternelle au Loeberg.

De nouvelles demandes sont alors faites et par courrier daté du 27 mars 1968, le Préfet inscrit le projet de construction d'une école maternelle dans « un programme spécial ». Le conseil municipal se réunit le 20 avril 1968 et faisant référence au courrier précité et la délibération du 13 juillet 1964, inscrit le projet de construction de l'école maternelle à l'ordre du jour. Il demande également à M. FLAGEUL, architecte, une prompte réalisation d'une classe et annexes tout en prévoyant une extension d'une classe.

Le chantier est lancé en 1970 et en septembre 1971, la nouvelle école est opérationnelle. Le montant des travaux s'élève à 245.457 frs. A partir de cette date, la sœur du Caritas ne fait plus classe qu'aux enfants de moins de quatre ans. En 1974, la classe du Caritas ferme définitivement ses portes par manque d'effectif suffisant.



Vues de l'école maternelle



Le 9 mars 1985, le maire informe le conseil de la possible dissolution de l'association Caritas et du devenir du bâtiment. Le conseil décide d'accepter ledit bâtiment si l'association le lui propose au franc symbolique et s'engage en contrepartie à réserver un logement à la sœur infirmière.

Le 29 septembre 1989, l'abbé CARME propose à la commune le bâtiment et le terrain attenant pour le franc symbolique. Le conseil accepte cette donation.

Le bâtiment est réaménagé en quatre logements avec une salle de réunion au rez-de-chaussée.

Le 6 décembre 1996 suite à des problèmes d'infiltration d'eau le conseil municipal décide de la réfection de la toiture de l'école maternelle et accepte le projet établi par M WIEST architecte pour la réalisation d'une toiture à deux pans.

Le 6 août 1999 le conseil, suite à un appel d'offres, décide d'attribuer les lots et confie le gros œuvre à l'entreprise DEHLINGER pour la somme de 131.683frs et les travaux de charpente à l'entreprise C.C.M. pour un montant de 208.752 frs.

Les travaux ont été réalisés au cours de l'année suivante.

Ce ne sera finalement que le 28 juillet 2019 que l'enseignement à l'école maternelle est rendue obligatoire.

L'école maternelle de nos jours.



HAMM Simon

Sources : M. BOUSENDORFER Aloyse et M. GREFF Richard

LE CHENE D'OR

L'association du Chêne d'Or, présidée par Jean-Louis MEYER et assisté par son épouse Marie-Claire a organisé plusieurs manifestations à thème au cours de l'année pour le plus grand bonheur des seniors.



Le 18 octobre, l'association a organisé une fête des récoltes qui a réuni tous les membres autour d'un repas et de diverses animations dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tout nouvel adhérent est le bienvenu moyennant une cotisation annuelle de 12 euros.

Président M. MEYER Jean-Louis

tél : 03.87.87.44.06



LE CLUB D'EPARGNE « LES PETITS COCHONS »



L'association fraîchement créée qui a son siège au café MEYER a tenu sa première assemblée générale le 28 février et le 2 décembre sa seconde assemblée générale.

En septembre il a organisé une marche et le 18 novembre il a organisé au café Meyer une soirée Beaujolais Nouveau.



Le club d'épargne dispose de 90 cases dont une grande partie est déjà occupée. Toutes les personnes qui voudraient rejoindre le club sont priées de s'adresser au café "chez Denis" ou de joindre le président :

M. MEYER Christophe au 06.24.85.09.18.

L'ASSOCIATION VAE VINTAGE AUTOMOBILE ETZLING

Le 20 août l'association présidée par M. HOUDE Raymond, a organisé la fête de la St Christophe.

La journée a commencé par un défilé de voitures passant devant l'église où elles ont été bénites par le père David, Curé de la Paroisse.



Une messe a ensuite été célébrée sur le stade de football avant que les convives ne se retrouvent autour d'un repas servi sous des chapiteaux et dans la salle polyvalente.

Cette fête s'est avérée être un grand succès au vu des participants aux festivités et l'association envisage de la reconduire le 18 août 2024.



L'ASSOCIATION GYM TONIC

L'association gym tonic stretching est une association qui fonctionne depuis de nombreuses années au village. Les cours ont lieu le mardi soir de 18h45 à 19h45 sous la direction de Diane notre animatrice. Au rythme de la respiration, les cours deviennent relaxation et sont adaptés à chacune. Si donc vous voulez être et ou rester en forme, garder ou retrouver votre souplesse, votre tonicité, venez nous rejoindre le mardi soir à la salle polyvalente



Présidente : Suzanne GAMEL 06 86 06 04 63

TENNIS CLUB D'ETZLING

Le club de tennis d'Etzling continue d'évoluer favorablement et connaît une certaine croissance.

Ci-contre les horaires d'entraînement.

Le 19 novembre l'association a organisé la 3^{ème} édition de la bourse aux jouets à la salle polyvalente, qui a connu un vif succès.

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS DE TENNIS

Il reste quelques places disponibles dans les différents groupes d'entraînements:

Mardi 17 à 18h

filles 7 à 9 ans

Mardi 18 à 19h

filles/garçons 7 à 9 ans

Jeudi 17 à 18h

filles/garçons de 4 à 6 ans

Jeudi 18 à 19h

filles/garçons 10 à 12 ans

Jeudi 19 à 20h

adultes loisirs

Informations et inscriptions auprès de
Mme KILLIAN Carole au 06.81.40.26.53

L'association LE RENARD A PLUMES

Depuis novembre 2020, l'association « Le Renard à Plumes » s'est installée sur la commune. Fondée par l'etzlingeoise Valérie HOFF et la stiringeoise Valérie BOUR, elle propose des livres, ateliers et spectacles, essentiellement dédiés à la jeunesse.

Au cours de la fête de la Saint-Nicolas organisée par l'Association des Parents d'Elèves, le public a pu découvrir leurs livres et se les faire dédicacer. Il s'agissait d'un premier projet sur la commune, en espérant qu'il sera suivi de nombreux autres !

Pour en savoir plus sur les activités de l'association et pour commander les livres :

contact@lerenardaplumes.com

www.lerenardaplumes.com

www.facebook.com/lerenardaplumes57



FOOT EN MARCHANT

Les membres de l'association continuent de s'entraîner tous les lundis soir de 18 à 20 heures à la salle polyvalente. Le samedi 25 novembre l'équipe s'est déplacée à Metz (APM Metz) pour y disputer sa première rencontre officielle. Bilan Sportif de cette journée : 4 Matchs disputés (1 victoire, 1 Match Nul et 2 défaites). La journée s'est achevée par un repas et dans la bonne ambiance.



Ce sport est accessible à tous. Pour tous renseignements s'adresser à SCHMITT Yves au 06.87.14.48.11

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVE

Lors de la réunion de l'assemblée générale qui s'est tenue le 23 octobre la présidente sortante a démissionné et c'est Mme BURTER Sarah qui a pris sa succession. Le nouveau comité a organisé le 3 décembre la fête de la St Nicolas.



MARS	09	RENCONTRES DE FOOT EN MARCHANT De 10 h 30 à 17 h au complexe polyvalent Renseignements : M. SCHMITT Yves – tel 06 87 14 48 11
	15	SOIREE THEATRALE 20 H 30 - prix 15 € Julie VIVONA présente « A TE REGARDER ILS S'HABITUERONT » Renseignements : Café Meyer à ETZLING tel 06 89 08 75 37
	23	CARNAVAL DES ENFANTS de 14 h 18 h Renseignements auprès de l'A.P.E au 06 73 85 86 42 Entrée : 2 € pour adulte, gratuit pour les enfants
	30	CHASSE AUX ŒUFS de 10 h à 16 h Aux alentours du complexe polyvalent –stade du Loeberg Renseignements : M.MUHR Tél 07 68 83 54 23
MAI	11/12	TOURNOI : A l'intérieur du complexe polyvalent Renseignements : ASSOCIATION VOLLEY BALL D'ETZLING M. RITZENTHALER Tél : 06 10 80 27 81
	25/26	VERNISSAGE ET EXPOSITION DE TABLEAUX Café-gâteaux Renseignements : Association DESSIN ET PEINTURE Monsieur DINCHER Tél 06 31 11 70 64
JUIN	09	REPAS des 3 paroisses Organisé par le CONSEIL DE FABRIQUE
	21	FETE DE LA MUSIQUE Renseignements : U.S.E M.MUHR Tél 07 68 83 54 23
	30	FETE SCOLAIRE Organisée par l'A.P.E
AOUT	18	FETE DE LA ST CHRISTOPHE Renseignements : Association VINTAGE AUTOMOBILE M. Raymond HOUDE tel 06 20 62 46 88
SEPTEMBRE	28	CONCOURS DE CHANTS Renseignements : Association EN SCENE Monsieur SCHUH Tél : 06 27 08 77 58
OCTOBRE	06	REPAS DES ANCIENS Organisé par la Municipalité d'Etzling
	20	VIDE GRENIER Renseignements : UNION SPORTIVE D'ETZLING M.MUHR Tél 07 68 83 54 23
	31	HALLOWEN DES ENFANTS ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
NOVEMBRE	09	SOIREE 80 Renseignements auprès AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
DECEMBRE	07	REPAS DE LA SAINTE BARBE Organisé par AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
	15	FETE DE LA ST NICOLAS Organisée par l'A P E